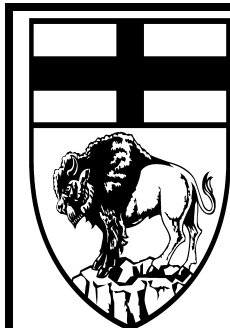


Jeudi 25 octobre 2007



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 26
ET AVIS

PREMIÈRE SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. HAWRANIK

(N° 209) — *Loi sur l'ancienne route transcanadienne/The Historic Trans-Canada Highway Act*

M. GERRARD

(N° 210) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail (harcèlement dans le lieu de travail)/The Workplace Safety and Health Amendment Act (Harassment in the Workplace)*

M. SCHULER

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act*

M. GERRARD

(N° 212) — *Loi modifiant la Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets/The Waste Reduction and Prevention Amendment Act*

M. SCHULER

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (mise en valeur d'un bien réel)/The Public Schools Amendment Act (Property Development)*

M. GOERTZEN

(N° 215) — *Loi sur le dépistage obligatoire d'agents pathogènes/The Mandatory Testing for Pathogens Act*

M. GERRARD

(N° 216) — *Loi sur la réduction du phosphore dans les réseaux municipaux d'alimentation en eau/The Municipal Water System Phosphorus Control Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Motion de M. GERRARD

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur les services de santé et la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Amendment and Health Services Insurance Amendment Act*

(M. DEWAR)

Motion de M. LAMOUREUX

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools (prévention de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale)/The Liquor Control Amendment Act (Fetal Alcohol Spectrum Disorder Prevention)*

(M^{me} KORZENIOWSKI — 9 min)

Motion de M. GERRARD

(N° 202) — *Loi sur la présentation d'excuses/The Apology Act*

(M. SWAN)

Motion de M. GERRARD

(N° 203) — *Loi sur les détergents à vaisselle sans phosphore/The Phosphorus-Free Dishwashing Detergent Act*

(M. DEWAR)

Motion de M. GERRARD

(N° 204) — *Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Personal Health Information Amendment Act*

(M. CULLEN — 8 min)

Motion de M^{me} TAILLIEU

(N° 206) — *Loi sur la protection des renseignements personnels et la prévention du vol d'identité/The Personal Information Protection and Identity Theft Prevention Act*

(M. MARTINDALE — 8 min)

Motion de M. GERRARD

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*
(M. LAMOUREUX — 7 min)

Motion de M. LAMOUREUX

(N° 207) — *Loi modifiant la Loi électorale et la Loi sur le financement des campagnes électorales/The Elections Amendment and Elections Finances Amendment Act*
(M^{me} KORZENIOWSKI)

Motion de M. GERRARD

(N° 208) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act*
(M. REID — 9 min)

PROPOSITION

M. DYCK — Le coût des facteurs de production agricole

8. Attendu :

que le coût croissant des facteurs de production agricole tels que le carburant et l'engrais ont un effet sur la rentabilité des producteurs du Manitoba;

que selon Agriculture et Agroalimentaire Canada, le coût du carburant et de l'engrais représentait en 2005 15 % de l'ensemble des dépenses des fermes canadiennes, soit 4,5 milliards de dollars canadiens;

que chaque hausse du prix de l'engrais de un cent le kilogramme entraîne une augmentation des dépenses annuelles liées à l'achat d'engrais par les agriculteurs canadiens de 61 millions de dollars canadiens;

que les résultats d'un sondage national réalisé par Ipsos-Reid effectué pour le Forum canadien sur les produits fertilisants et publié en octobre 2007 ont révélé que les producteurs souhaitent avoir accès, en temps opportun, à un éventail d'engrais et de suppléments de haute qualité;

que le sondage d'Ipsos-Reid a révélé que lors de la sélection de produits, les agriculteurs portent une grande attention au coût de l'engrais et des suppléments;

que le même sondage a révélé que les agriculteurs désirent un choix accru de produits, notamment en ce qui a trait aux produits azotés et phosphatés;

qu'une étude récente commandée par les Keystone Agricultural Producers (KAP) a étudié les prix qu'avaient payés les producteurs du Manitoba et du Dakota du Nord pour des produits semblables de carburant et d'engrais au printemps 2007;

que l'étude commandée par les KAP a révélé que les producteurs du Manitoba ont payé en moyenne 33 % de plus que leurs homologues du Dakota du Nord pour un éventail de produits d'engrais et qu'ils ont même payé 63 % de plus dans le cas de l'ammoniac anhydre;

que les KAP et de nombreux producteurs ont exprimé leurs préoccupations à l'égard des prix de l'engrais au Manitoba et que ces derniers ne sont pas concurrentiels par rapport à ceux des États-Unis;

que les KAP ont indiqué qu'ils demanderaient au Bureau de la concurrence d'étudier les prix de l'engrais au Canada;

que les inégalités transfrontalières importantes en matière de prix du carburant et de l'engrais font en sorte qu'il soit plus difficile pour les producteurs du Manitoba d'être en concurrence avec les marchés agricoles mondiaux,

il est proposé que le gouvernement du Manitoba envisage d'appuyer les KAP dans leurs démarches auprès du Bureau de la concurrence et du gouvernement fédéral visant à résoudre le problème du prix de l'engrais.

PROPOSITIONS — DÉBAT

1. M. SWAN — Dispositions de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* concernant la détermination de la peine et le cautionnement
(M. CULLEN — 5 min — Il reste 130 minutes.)
2. M. SCHULER — Scandale relatif au Fonds de placement Crocus
(M. DERKACH — 5 min — Il reste 125 minutes.)
3. M. ALTEMEYER — Appui au Protocole de Kyoto
(M. MAGUIRE — 8 min — Il reste 127 minutes.)
5. M^{me} HOWARD — Les systèmes de soins de santé public et privé
(M. DYCK — 4 min — Il reste 127 minutes.)
6. M. FAURSCHOU — Système de consignation des contenants de boissons
(M. ALTEMEYER — 5 min — Il reste 125 minutes.)
7. M. MAGUIRE — ACIM et les bénéfices liés au commerce interprovincial de la viande et des produits carnés
(M. MALOWAY — 9 min — Il reste 126 minutes.)

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* LATHLIN

(N^o 23) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels/The Real Property Amendment Act*

M. le *ministre* RONDEAU

(N° 24) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba et la Loi sur la Régie des services publics (fiabilité du réseau électrique)/The Manitoba Hydro Amendment and Public Utilities Board Amendment Act (Electricity Reliability)*

M. GERRARD

(N° 213) — *Loi sur l'examen des nominations au sein des sociétés d'état (modification de diverses lois)/The Crown Appointment Review Act (Various Acts Amended)*

PÉTITIONS

M^{me} TAILLIEU

M. SCHULER

M. HAWRANIK

M. LAMOUREUX

M. BRIESE

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR (suite)

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

Motion d'adhésion

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS

(N° 3) — *Loi sur la stratégie « Enfants en santé Manitoba »/The Healthy Child Manitoba Act (amendement [3] — M. GERRARD)*

M^{me} la ministre WOWCHUK

(N^o 13) — *Loi sur les produits agricoles biologiques/The Organic Agricultural Products Act*
(amendement [3] — M. EICHLER)
(amendement [1] — M. GERRARD)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le ministre RONDEAU

(N^o 4) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels (éoliennes)/The Real Property Amendment Act*
(*Wind Turbines*)
(amendé — comité)

M. le ministre CHOMIAK

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur l'obligation alimentaire et la Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances alimentaires/The Family Maintenance Amendment and Inter-jurisdictional Support Orders Amendment Act*

M^{me} la ministre ALLAN

(N^o 16) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*
(amendé — comité)

M. le ministre STRUTHERS

(N^o 18) — *Loi sur la protection de la santé des forêts/The Forest Health Protection Act*

M. le ministre MACKINTOSH

(N^o 21) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation et de rénovation (fonds destiné à la revitalisation des logements)/The Housing and Renewal Corporation Amendment Act (Fund for Housing Revitalization)*

M^{me} la ministre OSWALD

(N^o 22) — *Loi modifiant la Loi médicale/The Medical Amendment Act*

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des sociétés d'État se réunira le jeudi 25 octobre 2007, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports annuels de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour les exercices qui se sont terminés les 31 mars 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007.

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le lundi 29 octobre 2007, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

Le Comité permanent de la justice se réunira le lundi 29 octobre 2007, à 18 h 30, dans la salle 254 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

Le Comité permanent des sociétés d'État se réunira le mercredi 7 novembre 2007, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports annuels de la Société d'assurance publique du Manitoba pour les exercices qui se sont terminés le 29 février 2004, le 28 février 2005, le 28 février 2006 et le 28 février 2007.

Le Comité permanent des sociétés d'État se réunira le mercredi 21 novembre 2007, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports annuels de la Corporation manitobaine des loteries pour les exercices qui se sont terminés les 31 mars 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007.

Le Comité permanent des sociétés d'État se réunira le mercredi 5 décembre 2007, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports annuels de la Société des alcools du Manitoba pour les exercices qui se sont terminés les 31 mars 2004, 2005, 2006 et 2007.

Le Comité permanent des sociétés d'État se réunira le mercredi 12 décembre 2007, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports annuels de la Commission des accidents du travail pour les années qui se sont terminées les 31 décembre 2004, 2005 et 2006, les rapports annuels de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour les années qui sont terminées les 31 décembre 2004, 2005 et 2006 et les Plans d'administration quinquennaux de la Commission des accidents du travail pour les années 2004 à 2008, 2005 à 2009, 2006 à 2010 et 2007 à 2011.